

CaP Finistère

François Hollande
30 janvier à 18h00
Parc de la Penfeld à Brest

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 940
VENDREDI 20 JANVIER 2012

Dispensé de timbrage BREST CTC

59 minutes

59 minutes. C'est le temps qu'il faudra, en 2014, pour se rendre, en train, du centre ville de Brest à celui de Quimper.

durée ». Il est ainsi possible de gagner du temps et de sécuriser les travaux.

Pour Gérard Lahellec, vice président de la Région en charge des transports, l'objectif est d'améliorer la fréquence et de multiplier par deux le nombre des passagers.

Le 5 janvier, à l'Hôtel du département à Quimper, Gérard Lahellec, vice-président chargé de la mobilité et des transports au Conseil régional de Bretagne, Pierre Maille, président du Conseil général, François Cuillandre, président de Brest métropole océane, Bernard Poignant, président de Quimper Communauté, Jean-Jacques Brot, Préfet du Finistère, et Xavier Rhoné, directeur de Réseau Ferré de France, ont annoncé le lancement de la procédure qui doit aboutir au rapprochement des deux plus grandes villes du Finistère.

« Il s'agit là de travaux qu'on ne réalise qu'une fois par siècle », ont insisté les co-financeurs de ce projet qui coûtera 60 millions d'euros. Depuis 1867, la ligne n'avait pas été modifiée.

Pour augmenter la fréquence des trains, il est indispensable de moderniser la voie et de construire des zones d'évitement de manière à ce que les rames puissent se croiser.

Dans les semaines qui viennent, le préfet va saisir le président du tribunal administratif pour qu'il nomme un enquêteur public. Les travaux devraient débuter en 2014. « La ligne sera totalement fermée durant six mois », a expliqué le représentant de Réseau ferré de France (RFF) « Il vaut mieux, lorsque cela est possible, comme ici, concentrer les travaux d'aménagement sur une courte période, plutôt que de laisser les trains circuler au ralenti sur une plus longue

Le coût de cet investissement (60 millions d'euros) peut paraître important pour gagner sept minutes par rapport au trajet actuel. « Mais il ne faut pas raisonner à court terme », ont expliqué les maires de Brest et Quimper. « Le passage sous la barre de l'heure est important pour rendre le train attractif alors même qu'aux heures de pointe le pont de l'Iroise, mis en service en 1994, est quasiment saturé », a rappelé François Cuillandre.



Brest Quimper en moins d'une heure

« Il faut replacer ces travaux, sur la portion Landerneau/Quimper, dans le contexte d'une réflexion générale sur les transports », a rajouté Bernard Poignant qui a insisté sur les aspects environnementaux, mais aussi économiques : nous ne sommes pas à l'abri d'une hausse du coût des carburants et la liaison Brest/Quimper, en train, se révélera plus économique. 🌹

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 19/01/2012



Dossier de la semaine
Priorité à la jeunesse



Vie de la Fédération
Humaniser la médecine



Interview
Hongrie : État de droit en danger
Avec Zita Gourmaï

Vieilles ficelles

Tout ce qui est excessif est insignifiant. Et dans ce domaine la droite bat tous les records. Il y a quelques mois, François Baroin accusait la gauche d'avoir remporté les Législatives de 1997 « par effraction ». La semaine dernière, Bernard Accoyer prédisait, en cas de victoire de François Hollande, des conséquences aussi graves qu'une guerre.

Ces attaques sont d'autant plus ridicules qu'elles sont aussi vieilles... que la droite. Car, depuis la Révolution, les tenants de l'ordre établi nous expliquent que le pays court à sa perte si la gauche l'emporte. C'était déjà le cas dans les années 70, lorsque Michel Poniatowski annonçait l'arrivée des chars soviétiques sur les Champs Élysées. Mais, plus de 30 ans après, on les attend toujours...

Pacte contre l'échec scolaire



La France, 5^e puissance mondiale, connaît un échec scolaire massif qui se traduit par une sortie du système éducatif de 150 000 jeunes sans diplôme, chaque année.

Notre pays se classe 18^e sur 65 au classement PISA 2009 (Programme for international students assessment) et la part des élèves en grande difficulté est passée de 15 à 20% entre 2000 et 2009. 30% des enfants sont angoissés à l'école. La France est classée 22^e sur 25 pays de l'OCDE concernant le bien-être à l'école.

Pour sortir de cette situation désastreuse, une cinquantaine de sociologues, d'économistes ou de psychologues, se sont engagés en signant le pacte contre l'échec scolaire qui préconise de passer d'un « système de sélection à un modèle de promotion d'où chaque élève, quelles que soient ses difficultés et ses appétences, pourra sortir avec la qualification et les compétences nécessaires à son futur parcours, avec un rapport confiant aux apprentissages et une image positive de soi. »

Car, aujourd'hui, l'école française se caractérise à la fois par une forte pression, sur les élèves et les parents d'élèves et par une très forte inégalité entre les filières et les établissements.

Pour les signataires de ce pacte, trois priorités s'imposent. D'abord, en finir avec l'amalgame effort souffrance. Apprendre demande des efforts. Mais, il n'est nullement nécessaire de pousser la compétition jusqu'à l'élimination d'une partie des élèves. C'est pour cette raison que le pacte propose la suppression des notes au profit d'une évaluation par compétences au primaire ; l'intégration au temps scolaire obligatoire de ce qui relève du travail personnel, comme les devoirs ; et la généralisation de l'accompagnement individualisé, par des associations d'éducation populaire.

Ensuite, réinventer le collège unique, non plus comme un « petit lycée » mais, comme le prolongement du primaire, de manière à donner à chacun les compétences nécessaires pour son parcours scolaire.

Enfin, le pacte contre l'échec scolaire demande que l'orientation en filière professionnelle soit désormais choisie et non subie.

En savoir plus : www.pacteechecscolaire.org

Priorité à la jeunesse

La jeunesse est la priorité de François Hollande. Depuis sa première visite à Quimper, en tant que candidat aux Primaires, sur ce thème, il multiplie les rencontres avec des lycéens, des étudiants ou des enseignants pour échanger et proposer.



François Hollande à Quimper, le 6 décembre 2010

Le 13 janvier, le candidat socialiste était à Pierrefitte, en Seine-Saint-Denis, pour rencontrer des élèves et des responsables associatifs et expliquer ses propositions en matière de lutte contre la violence à l'école et contre le décrochage scolaire.

L'AFPAD (Association pour la formation, la prévention et l'accès au Droit) a mis en place un « fil continu » pour prévenir les décrochages scolaires.

« Je souhaite faire de cette campagne une espérance qui puisse rassembler toutes les générations, toutes les catégories sociales, tous les territoires », a indiqué François Hollande qui a développé six propositions pour lutter contre la violence à l'école et le décrochage scolaire.

D'abord, augmenter le nombre d'adultes dans les établissements les plus difficiles : enseignants, psychologues, infirmières, mais aussi, personnels d'encadrements. Mais, en plus, le candidat socialiste propose de créer des emplois de prévention et de sécurité dans l'enseignement, affecté dans les établissements, à plein temps.

Il convient également de revoir le mode d'affectation des personnels de manière à orienter les enseignants et les encadrants les plus expérimentés vers les établissements concernés par les difficultés sociales.

La droite a supprimé les IUFM (Instituts universitaires de formation des maîtres) sans les remplacer par d'autres structures. Il devient vraiment urgent de rétablir la formation initiale des enseignants. Le candidat socialiste a précisé, le 13 janvier, que les futurs enseignants devront y suivre des modules de gestion des conflits pour appréhender ces phénomènes nouveaux qui peuvent heurter verbalement et physiquement dans la classe.

Pour lutter contre l'échec scolaire, François Hollande préconise de valoriser le travail en équipe de manière à ne pas laisser les professeurs seuls et leur permettre de travailler en équipe avec des médiateurs, psychologues, associatifs, accompagnants scolaires.

Le candidat socialiste défend également l'idée d'un travail en co-production avec tous les services de l'État : pour une meilleure compréhension des situations grâce à une plus grande circulation de l'information entre l'Éducation nationale, la justice et la police.



« Aucun élève ne doit être exclu »

Enfin, compte tenu des résultats obtenus par l'AFPAD, il est nécessaire d'améliorer la prise en charge des élèves en situation de rupture en impliquant les collectivités locales, les établissements scolaires et associatifs qui doivent agir ensemble. « **Aucun élève ne doit être exclu** », a répété François Hollande qui a tenu à saluer « **tous les étudiants que j'ai rencontré ce matin, qui sont les meilleurs symboles de notre capacité à poursuivre la promesse républicaine en insérant les jeunes dans les parcours de la réussite** ». 🌹

Humaniser la médecine

Le groupe santé de la section de Concarneau vient de rejoindre l'équipe qui, au sein du BREIS, réfléchit sur le même sujet. La première prise de contact s'est déroulée en marge de la conférence-débat animée par Marisol Touraine et Irène Frachon, le 4 janvier, à Brest.

« Notre groupe s'est mis en place dans la foulée de la constitution du collectif contre la suppression des urgences à l'hôpital de Concarneau », explique Yvon Guillou, animateur du groupe. En septembre 2010, Nicole Ziegler, secrétaire de la section de Concarneau, indiquait dans un courrier aux adhérents, que cette initiative avait pour but de permettre « le débat sur les questions de santé, à l'échelle du territoire de santé ».

Sur ce sujet, souvent réservé aux initiés, les adhérents de la section de



Les adhérents de Concarneau avec Marisol Touraine, le 4 janvier

Concarneau ont décidé de faire œuvre de vulgarisation de manière à expliquer les enjeux. « Nous avons été aidés dans cette tâche par quelques adhérents de la section, anciens élus ou professionnels de la santé », se félicite Yvon Guillou.

Très rapidement, comme l'indiquait Nicole Ziegler, les Concarnois ont invité

les sections de la communauté de communes (4 C)* à les rejoindre.

Après plusieurs réunions les membres de ce groupe insistent sur l'importance de la proximité. « Nous ne demandons pas des plateaux techniques dans tous les hôpitaux mais, il faut que tous les patients, quel que soit leur lieu de résidence, puissent trouver une réponse

médicale. En outre, il est apparu qu'il faudrait encore améliorer l'articulation entre les médecins libéraux et l'hôpital ». Pour les socialistes de la région de Concarneau, il faut avant tout humaniser le système médical.

(*) Saint-Yvi, Trégunc, Melgven.

Contact : psconcarneau@gmail.com 🌹

Interview

Hongrie : État de droit en danger

Avec Zita Gourmaï

Zita Gourmaï, députée européenne socialiste hongroise, attend une réaction courageuse de la part de l'Union européenne.

Cap Finistère : La Hongrie, est-elle au bord de la dictature ?

Zita Gourmaï : L'État de droit est sérieusement mis en danger par une dérive autoritaire. En dehors de la nouvelle constitution, cela fait plus d'un an que les principes fondateurs de l'État de droit sont remis en cause : indépendance des médias et de la justice, indépendance de la banque centrale, droit à la liberté religieuse, droit de propriété... Tout cela porté par un discours nationaliste et rétrograde.

Cap Finistère : Comment la nouvelle constitution interdit-elle toute alternance démocratique ?

Zita Gourmaï : Cette Constitution, rédigée et votée dans l'urgence, uniquement par et pour le parti au pouvoir, grave

dans le marbre des principes et un arsenal législatif, nationaliste et antidémocratique. Le Conseil Budgétaire, majoritairement composé de membres ou proches du Fidesz, a maintenant un droit de veto contre le budget annuel et peut faire chuter n'importe quel gouvernement. A cela s'ajoutent la nouvelle loi électorale très défavorable à toute alternance ou la volonté de criminaliser le PS hongrois. Dorénavant, une majorité constituante sera nécessaire pour modifier la politique fiscale et celle des retraites. C'est d'autant plus grave que le Fidesz a désormais la mainmise sur l'appareil étatique, par le biais de nominations de fonctionnaires.

Cap Finistère : L'attitude de Viktor Orban n'est-elle pas, en fait, une fuite en avant dans un pays en quasi faillite ?

Zita Gourmaï : Si, d'autant plus que sa gestion désastreuse ne fait qu'empirer la situation économique, sociale et financière du pays. On le voit à travers les négociations tendues avec le FMI et l'Union européenne. Ce discours qui tend à

opposer la Hongrie et le reste du monde, est dangereux et contre-productif et nos concitoyens en ressentent les effets tous les jours.

Cap Finistère : Qu'attendez-vous de l'Union européenne ?

Zita Gourmaï : J'attends des actes, un signe fort qui montre que l'Union européenne est décidée à faire respecter nos valeurs fondamentales communes. Comment pouvons-nous exiger de pays candidats ou d'autres pays dans le monde ce que nous ne respectons pas nous-mêmes ? Si la Hongrie était un pays candidat, je doute qu'elle remplisse les critères d'adhésion. Dès lors, j'attends plus que des phrases et des changements cosmétiques, comme ce fut le cas avec la loi sur les médias. On en voit le résultat aujourd'hui, avec la fermeture de la principale radio indépendante du pouvoir. 🌹



Agenda

20 janvier

20h40 : « Les mécanismes de la crise » à Kernével, salle polyvalente.

21 janvier

17h00 : Vœux de la section de Landerneau, au local du PS.

27 janvier

18h00 : Vœux section de l'Iroise, aux Pierres Noires à Saint-Renan.

30 janvier

18h00 : Meeting de François Hollande, salle de la Penfeld à Brest.

4 février

9h30 : Journée des secrétaires et trésoriers de section, à Concarneau.

7 février

19h00 : Commission égalité au local du PS, à Brest.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428

N° 940 - Vendredi 20 janvier 2012

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr

26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON

Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère

Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros

Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Le Finistère signe le Pacte d'Istanbul

Le Pacte d'Istanbul pour l'eau est un accord, lancé à Istanbul en 2009, lors du 5^e Forum mondial de l'eau.

Ce pacte formalise les engagements des collectivités locales du monde entier qui souhaitent adapter leurs infrastructures et services d'eau aux nouveaux défis auxquels ils sont confrontés, comme le changement climatique, la croissance urbaine galopante, l'épuisement et la pollution des ressources en eau ou encore l'usure des infrastructures.

Le Conseil général du Finistère porte l'ensemble des engagements contenus dans le Pacte d'Istanbul. L'Assemblée départementale a donc décidé, lors de la Commission Permanente du 9 janvier, de signer l'adhésion du Conseil général au Pacte d'Istanbul.

La signature officielle de ce Pacte par le Conseil général du Finistère se tiendra le 25 janvier 2012, à l'occasion du carrefour de la gestion locale de l'eau, à Rennes. Cette signature se fera aux côtés des trois autres départements bretons, du Conseil régional et de l'Agence de l'eau.

TVA « sociale »

François Marc a interpellé le Gouvernement, le 12 janvier, au Sénat sur ses choix fiscaux.

« En 2007, donc avant la crise financière, le Premier ministre avait déclaré être à la tête d'un État en faillite. Depuis, malgré cet aveu, le Gouvernement s'est enfermé dans une politique fiscale catégorielle, constituée de niches, de boucliers et de cadeaux pour les plus aisés. Que de dégâts ont été faits en cinq ans ! », s'est exclamé le sénateur du Finistère.

« Les effets de cette politique sur la croissance ont été nuls, mais l'endettement s'est envolé : la dette de la France a, en effet, augmenté de 500 milliards d'euros en cinq ans.

En mai dernier, la ministre de l'Économie déclarait encore ici-même : « Tous les clignotants sont au vert ». Selon elle, « les moteurs de la croissance [étaient], pour certains d'entre eux, à leur meilleur niveau depuis trente ans » !

Cet entêtement ne masque pas la triste réalité, que certains, hélas, semblent découvrir aujourd'hui : le chômage est en très forte hausse – il atteint 9,7% – ; 900 usines ont été fermées en trois ans ; ... le

déficit commercial a explosé et s'est établi à 75 milliards d'euros, ce qui ne manque pas d'inquiéter.

Si les grands groupes financiers ont été choyés, les PME et le tissu industriel ont été largement délaissés.

La vérité, c'est que la politique fiscale et financière, mise en œuvre au cours de ce quinquennat, a mis la France en panne.

Pour relancer la machine, vous nous dites, à présent, avoir besoin de 30 milliards d'euros. Pourquoi ne pas aller les chercher dans les innombrables niches fiscales créées depuis dix ans ? Ces niches sont improductives et injustifiées pour au moins 50 milliards d'euros !

À la place, le Gouvernement persiste dans son aveuglement idéologique et envisage

d'augmenter considérablement la TVA. Je vous laisse imaginer le contrecoup sur la croissance, alors que la récession est déjà là ! Et je ne parlerai pas de l'impact de cette hausse de TVA sur les contributeurs les plus modestes, les chômeurs et les retraités.

En 2007, le président de la République s'engageait solennellement à « n'accepter aucune augmentation de la TVA qui pourrait avoir pour effet de réduire le pouvoir d'achat des Français ».

Le sénateur du Finistère a demandé : « Allez-vous renier cet engagement pris par le président de la République devant les Français ? Allez-vous faire payer les plus modestes pour les cadeaux qui ont été consentis aux plus aisés ? »

Annonces légales & judiciaires

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE L'ATLANTIQUE - S.J.F.A

Société d'Avocats
66, rue de Pont l'Abbé - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 55 40 68

BIOTECHNOLOGIE ET NUTRIMENTS POUR ANIMAUX

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : ZA du Vern Ouest
29400 LANDIVISIAU
350 233 300 RCS BREST

Aux termes d'une délibération en date du 2 janvier 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SARL BIOTECHNOLOGIE ET NUTRIMENTS POUR ANIMAUX - BBA - a décidé de transférer le siège social de : ZA du Vern Ouest - 29400 LANDIVISIAU à : Zone de Kervanon - 29610 PLOUIGNEAU, à compter du 1^{er} janvier 2012 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,
La Gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous signatures privées en date à SIZUN du 7 janvier 2012, il a été constitué une société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :
E.G.B.R.S.

Objet : Tous travaux de bâtiment tous corps d'état.

Siège social : 38, rue des Primevères - 29450 SIZUN.

Capital social : 1 000 euros (apports en numéraire).

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS.

Gérant : Monsieur Renaud SANGNIER demeurant 38, rue des Primevères à SIZUN (29450) est nommé gérant sans limitation de durée.

Inscription au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis,
Le Gérant.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 16 janvier 2012, a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :
SYSPEO.

Forme : Société Coopérative de Production (SCOP) SARL à capital variable régie par la loi n° 78-463 du 19 juillet 1978 et les dispositions réglementaires en vigueur.

Capital social : Capital initial de 12 000 euros, capital minimum de 6 000 euros. Le capital variable ne peut être inférieur par le jeu de la variabilité, à la moitié du capital le plus élevé atteint par la SCOP, depuis sa création. Les parts ne sont pas numérotées.

Siège social : 30, rue d'Aiguillon - 29600 MORLAIX.

Objet : En France et à l'étranger, la planification et la conception de systèmes informatiques intégrant les technologies du matériel, des logiciels et des communications ; leur déploiement et leur mise en service ; la vente des matériels et logiciels afférents et connexes ; la formation des utilisateurs concernés ; les prestations de conseils, d'audits et d'assistance technique et toutes activités annexes, connexes ou complémentaires s'y rattachant directement ou indirectement, ainsi que toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières, de crédit, utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social.

Durée : 99 ans à dater de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérant : Le premier gérant désigné statutairement pour une durée de 4 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2016, est Patrice PALOMAR-ORTIZ, demeurant 30, rue d'Aiguillon - 29600 MORLAIX.

Immatriculation : Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis,
La Gérance.

Un de vos proches désire
recevoir Cap Finistère ?
Merci de nous transmettre
ses coordonnées.
cap-finistere@wanadoo.fr